

PENALITES CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES – PHASE 1

Abréviations employées et coût

Messieurs et Dames

1 = Forfait général	100,00 €
2 = Forfait dans sa salle (1 ^{ère} fois)	50,00 €
3 = Forfait extérieur (1 ^{ère} fois)	38,00 €
4 = Feuille de match en retard (Non parvenue au Comité le vendredi de la semaine suivant la rencontre)	21,00 €
5 = Feuille de rencontre non reçue ⁽²⁾	PE + 41,00 €
6 = Feuilles incomplètes (N° d'équipe, N° de licence, prénom ...) ⁽¹⁾ Ou composition de l'équipe exempté non reçue	11,00 €
7 = Joueur non qualifié (joueur non licencié, licencié hors délai, brûlé, etc ...)	13,00 €
8 = Mauvaise composition d'équipe	PE + 11,70 €
9 = Erreur d'inscription, présentation illisible ⁽¹⁾	11,80 €
10= Saisie informatique du résultat non effectuée à temps ⁽²⁾	13,00 €
11= Non-saisie informatique de la feuille de rencontre (composition des équipes et détail des parties) ⁽²⁾	20,00 €
Caution pour appel	80,00 €

⁽¹⁾ Pour ces motifs, la pénalité financière est appliquée aux deux associations.

⁽²⁾ Les pénalités pour ces motifs peuvent être cumulées (Art.IV.7)

DIV	JOURNEE	MOTIF	CLUB	EXPLICATION SUPPLEMENTAIRE	Décision CS
PRM/A	2	6	SURESNES 2 MALAKOFF 4	Manquent lieu et heure de rencontre. Manquent signatures au verso encart « cartons ».	non sanctionné + Voir rappel sur le doc pénalités J1
PRM/A	2	6	MONTROUGE 1 LA GARENNE COLOMBES 2	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D1/A	2	6	MONTROUGE 4 BOIS COLOMBES 7	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D1/A	2	6	RUEIL 4 ASNIERES 4	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D1/A	2	6	PLESSIS ROBINSON 1 SCEAUX 5	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D1/A	2	6	ANTONY 5 MEUDON 4	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D1/B	2	6	PUTEAUX 3 RUEIL 7	Manquent date et heure de rencontre. Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	non sanctionné + Voir rappel sur le doc pénalités J1
D1/B	2	6	PLESIS ROBINSON 4 CHATILLON 5	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D1/B	2	8	CLICHY 3 BOIS COLOMBES 6	Présence de 2 mutés dans l'équipe de Clichy. Voir détail ci-dessous.	PE + 11,70 €
D1/C	2	6	PLESSIS ROBINSON 2 MALAKOFF 5	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D1/C	2	6	MONTROUGE 5 ANTONY 4	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D1/D	2	6	PUTEAUX 4 RUEIL 10	Manque numéro d'équipe Puteaux dans intitulé association et récapitulatif des scores. Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	non sanctionné + Voir rappel sur le doc pénalités J1
D1/E	2	6	MALAKOFF 6 EPI 8	Manque heure de rencontre.	non sanctionné
D1/E	2	7	MALAKOFF 6 EPI 8	Participation d'un joueur non licencié dans l'équipe EPI 8. Voir détail ci-dessous.	13 €
D1/E	2	6	NEUILLY 6 BOURG LA REINE 3	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D1/G	2	10	RUEIL 9 ACBB 12	Non saisie informatique du résultat de la rencontre. Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	13 € Voir rappel sur le doc pénalités J1
D1/G	2	7	RUEIL 9 ACBB 12	Participation d'un joueur non licencié dans l'équipe ACBB 12. Voir détail ci-dessous.	13 €
D1/G	2	6	ASNIERES 6 MONTROUGE 3	Manque date de rencontre.	non sanctionné
D1/H	2	6	LA GARENNE COLOMBES 3 ASNIERES 5	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel sur le doc pénalités J1

D2/B	2	6	LA GARENNE COLOMBES 4 NANTERRE 4	Manque heure de rencontre. Manquent signatures au verso encart « cartons ».	non sanctionné + Voir rappel sur le doc pénalités J1
D2/B	2	6	COLOMBES 4 MALAKOFF 7	Manquent signatures du JA et Capitaine équipe X au verso encart « cartons ».	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D2/C	2	6	BOIS COLOMBES 8 PLESSIS ROBINSON 5	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D3/A	2	6	CHATENAY MALABRY 5 ANTONY 7	Manquent signatures au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D3/A	2	6	MALAKOFF 8 CHATILLON 11	Manquent signatures au verso encart « cartons ».	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D3/B	2	6	FONTENAY 6 ACBB 14	Manquent signatures des 2 capitaines au verso de la feuille de rencontre.	Voir rappel sur le doc pénalités J1
D3/B	2	9	COLOMBES 4 MALAKOFF 7	Erreur de division : noté 2 au lieu de 3.	non sanctionné

Autres décision(s) de la Commission Sportive :

Rencontre D1 Messieurs Poule B : CLICHY 3 / BOIS COLOMBES 6 – Journée 2 Phase 1

Participation de 2 joueurs mutés dans l'équipe de Clichy 3.

Décision :

En application de l'article I.15 a. : Une équipe de quatre joueurs ou moins ne peut comporter qu'un seul joueur muté. En phase 1, la dernière phrase de l'alinéa ne s'applique pas.

Deux joueurs mutés dans l'équipe de Clichy 3 : Baptiste MARTIN (statut de "muté" jusqu'au 18/01/2019) et Thierry DELBE (muté le 01/07/2018)

Conséquence : mauvaise composition d'équipe de CS Clichy 3 (Cas n°8 des sanctions)

Perte de la rencontre : 28-00 et 3 points-rencontre à 0 en faveur de Bois Colombes Sports 6

Conservation des résultats individuels pour les échanges de points-licence.

Rencontre D1 Messieurs Poule E : MALAKOFF 6 / EPI 8 – Journée 2 Phase 1

Participation d'un joueur non licencié, Olivier JACQUIN, dans l'équipe d'EPI 8.

Décision :

Cas n°7 (Joueur non licencié / licence non validée au jour de l'épreuve);

Annulation des points-partie sur les rencontres disputées par Olivier JACQUIN, double compris, toutes ces parties étant remportées par MALAKOFF 2 points-partie à 0;

Annulation des parties disputées par ce joueur dans les échanges de points-licence;

Nouveau score de la rencontre : EPI8 : 15 - USM MALAKOFF6 : 23

Rencontre D1 Messieurs Poule G : RUEIL 9 / ACBB 12 – Journée 2 Phase 1

Participation d'un joueur non licencié, Romain DARY, dans l'équipe d'ACBB 12.

Date de validation de la licence du joueur : 08/10/2018

Décision :

Cas n°7 (Joueur non licencié / licence non validée au jour de l'épreuve);

Annulation des points-partie sur les rencontres disputées par Romain DARY, double compris, toutes ces parties étant remportées par Rueil 2 points-partie à 0;

Annulation des parties disputées par ce joueur dans les échanges de points-licence;

Nouveau score de la rencontre : ACBB12 : 16 - RUEIL ACTT9 : 22, 3 points-rencontre à 1 en faveur de Rueil

Précisions de la CSD : Pour les feuilles de rencontres saisies dans SPID (via www.fftt.com/monclub), une erreur d'inscription ou une information manquante ne donnera pas lieu systématiquement à une pénalité, la validation de celle-ci sera prononcée selon l'importance de l'anomalie constatée. Les décisions sont prises par délibération entre les membres de la CSD.

Exemples : (non exhaustifs) L'absence de signatures, de composition des doubles, des totaux ou l'oubli du report des scores... font l'objet d'une validation systématique, les erreurs ou oubli de date, heure, lieu de rencontre... ne seront pas obligatoirement sanctionnés.

Trois informations (ou plus) manquantes ou erronées sur une même feuille, quelles que soient leur importance, entraîneront la validation du motif indiqué.

Si une feuille est saisie par le département (saisie du résultat et/ou du détail de la feuille de rencontre), les motifs liés aux informations erronées ou manquantes donneront systématiquement lieu à validation de la pénalité associée.

La multiplicité d'anomalies constatées sur une même feuille de rencontre ou la répétition de motifs sur plusieurs journées pour une équipe donnée pourront donner lieu à la validation de la sanction envers la/les associations en cause.